



EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du
JEUDI 3 JUILLET 2025 à 19 h 00
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville

OBJET : D21 - Décision modificative n° 1 au budget principal Ville

Date de convocation : 27 juin 2025

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 21

Françoise MESNARD, Maire, Cyril CHAPPET, Myriam DEBARGE, Matthieu GUIHO, Jocelyne PELETTE, Jean MOUTARDE, Marylène JAUNEAU, Philippe BARRIERE, Mathilde MAINGUENAUD, Adjointes ;

Anne DELAUNAY, Anne-Marie BREDECHE, Denis PETONNET, Pascale GARDETTE, Catherine BAUBRI, Patrice BOUCHET, Michel LAPORTERIE, Fabien BLANCHET, Sabrina THIBAUD, Médéric DIRAISON, Julien SARRAZIN, Micheline JULIEN, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir : 3

Arthur AUGER à Philippe BARRIERE ; Natacha MICHEL à Marylène JAUNEAU ; Gaëlle TANGUY à Anne DELAUNAY ;

Absents excusés : 3

Henoch CHAUVREAU ; Sandrine RONTET-DUCOURTIOUX ; Pierre-Michel MARCH

Absents : 2

Patrick BRISSET ; Houria LADJAL

Présidente de séance : Françoise MESNARD

Secrétaire de séance : Jean MOUTARDE

Mme la Maire constate que le quorum (15) et ouvre la séance.

D21 - Décision modificative n° 1 au budget principal de la Ville**Rapporteur : M. Matthieu GUIHO**

Vu le vote du budget principal en date du 3 avril 2025.

Vu la nécessité de procéder à certains ajustements budgétaires liés à l'exécution en cours.

Cette première décision modificative a pour objet :

- Le transfert de crédits en investissement sans incidence financière sur le budget :
 - crédits supplémentaires (attribution de compensation non inscrite au budget primitif, installation d'une aire de jeux, achat d'un tracteur-tondeuse, abondement des lignes « études » pour le BMX et pour la maison à colombages ainsi que pour l'achat de mobiliers),
 - diminution de crédits sur trois opérations :
 - musée : report des travaux en 2026
 - éclairage public : les contributions versées au SDEER sont désormais mandatées en fonctionnement, par suite de préconisations de la Chambre Régionale des Comptes
 - conteneurs enterrés matériels du canoë-kayak : soldes positifs après achats réalisés sur le premier semestre,
 - diminution de crédits de la section de fonctionnement vers la section d'investissement, pour compenser le mandatement des contributions du SDEER ainsi que le paiement des honoraires des commissaires-enquêteurs (PLU) en fonctionnement,
- des écritures comptables par suite du versement d'une subvention amortissable par la Région (Centre des arts vivants), de l'inscription du legs de la Maison de Jeannette, de cession de terrain et des intégrations d'études et d'insertions (passerelle, orgue, immeuble à colombages, véhicules municipaux).

Après lecture des différents chapitres et articles du projet de décision modificative, tant en recettes qu'en dépenses, en section d'investissement et en section de fonctionnement, il est proposé au Conseil municipal de se prononcer sur ce projet.

FONCTIONNEMENT

<i>Imputation</i>	<i>Intitulé</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
65568.5120	Contributions au SDEER	91 000,00 €	
62268.0200	Enquête publique PLU – commissaire enquêteur	9 000,00 €	
023.01	Virement à la section d'investissement	- 100 000,00 €	
	Total fonctionnement	0 €	0 €

INVESTISSEMENT

<i>Imputation</i>	<i>Intitulé</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
021.01	Virement de la section de fonctionnement		- 100 000,00 €
10251.01	Legs d'un bâtiment – maison de Jeannette		62 200,00 €
21314	Legs d'un bâtiment – maison de Jeannette	62 200,00 €	
204422.01	Cession de terrains		1 095,36 €
2118.01	Cession de terrains	1 095,36 €	
2158.8450.0526	Tracteur tondeuse	14 197,38 €	
2113.7000.0741	Conteneurs enterrés – solde restant	-14 197,38 €	
2188.3000.0717	Complément achat manche à air	32,00 €	
21848.3000.0717	Complément achat caisson pour chaises - tables	3 000,00 €	
2188.3000.0732	Matériels canoë-kayak – solde restant	-3 032,00 €	
2031.01	Intégration de frais d'études (orgue et passerelle)		52 451,74 €
2033.01	Frais d'insertion (véhicules et passerelle)		1 869,27 €
21828.01	Frais d'insertion (véhicules)	545,24 €	
2313.01	Etudes et insertion (passerelle)	32 248,03 €	
2316	Etudes et insertion (orgue)	21 527,74 €	
2046.01	Attribution de compensation CDC	13 530,00 €	
2031.3000.0579	Construction d'un bâtiment labellisé BMX - études	20 000,00 €	
2031.0200.0773	Immeuble à colombages - études	58 492,00 €	
2313.0200.0773	Immeuble à colombages - travaux	10 000,00 €	
2188.3380.0716	Jeux d'extérieur	16 000,00 €	
2313.3140.0595	Musée - refonte du circuit permanent - travaux	-144 805,53 €	
2315.5120.0630	Travaux du SDEER	-64 216,47 €	
202.5101.0747	Enquête publique PLU – commissaire enquêteur	-9 000 €	
	Total investissement	17 616,37 €	17 616,37 €

ECRITURE D'ORDRE – Chapitres 040 Investissement et 042 Fonctionnement

<i>Imputation</i>	<i>Intitulé</i>	<i>Dépenses</i>	<i>Recettes</i>
777.01	Subvention amortissable de la Région pour le Centre des arts vivants		6 000,00 €
13911.01	Subvention amortissable de la Région pour le Centre des arts vivants	6 000,00 €	
	Total	6 000,00 €	6 000,00 €

Le Conseil municipal, après délibération,

ADOpte les propositions de M. le Rapporteur, à l'unanimité des suffrages exprimés (24) :

- Pour : 24
- Contre : 0
- Abstention : 0
- Ne prend pas part au vote : 0

Pour extrait conforme,
La Maire,
Conseillère régionale,
Françoise MESNARD



Le Secrétaire de séance,
Jean MOUTARDE

Cette décision pourra faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.